



AVIS DE PUBLICITÉ

EXPLOITATION DE 2 LOCAUX COMMERCIAUX ET DE LEUR PLACE D'AMMORAGE

« ACTIVITÉS DE CROISIÈRES ET MOBILITÉ DOUCE »

SUR LE PERIMETRE PORTUAIRE DE SAINTE-MARIE

NOUVELLE DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

23/05/2023 à midi (heure locale de la Réunion)

Plus d'information sur :

Site internet de la Régie du Port de Sainte-Marie

<https://portdesaintemarie.re>